

CAPITAL HUMAIN



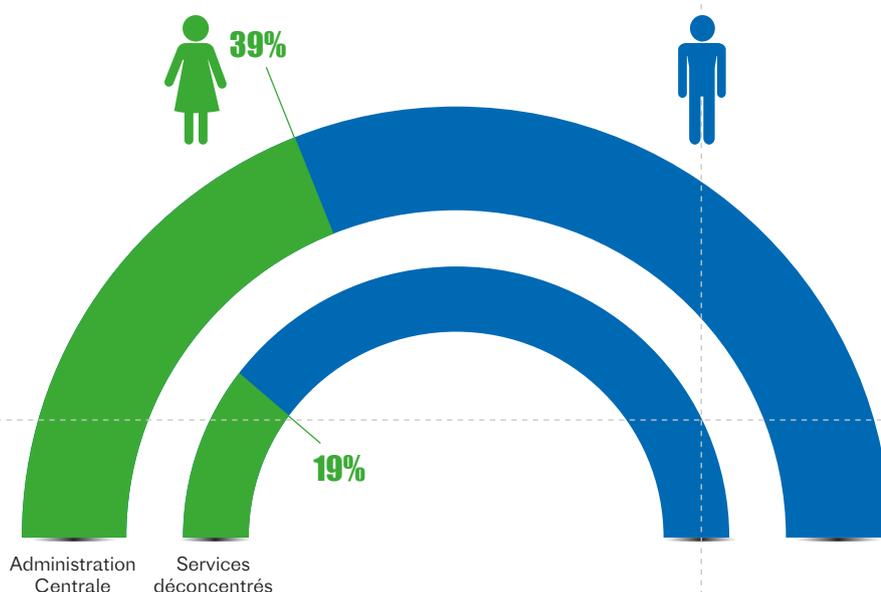
Le personnel de l'ADII a su faire preuve de capacités de résilience et d'adaptation avec les contraintes imposées par la crise sanitaire et les mutations majeures qu'elle a induit. Pour y parvenir, il a bénéficié d'une attention particulière de la part de l'Administration, qui a actionné l'ensemble des leviers disponibles lui permettant d'atteindre les objectifs fixés et assurer la continuité du service.

UNE FEMME NOMMÉE AUX COMMANDES D'UNE DIRECTION RÉGIONALE, UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE SÉCULAIRE DE LA DOUANE



L'ADII a franchi une nouvelle étape dans son approche genre en nommant en 2021 une femme en tant que Directeur Régional à la tête de la Direction Régionale de Rabat-Salé-Kénitra ; une première dans l'histoire séculaire de la Douane. Dans le même sens, quatre autres femmes ont été promues aux postes de Directeur inter-préfectoral et provincial. Des nominations tout aussi inédites qui s'inscrivent dans le cadre la stratégie de l'ADII à l'horizon 2023, laquelle accorde une attention particulière au renforcement de la présence de l'élément féminin dans les métiers opérationnels, notamment dans les postes de responsabilité.

Part des femmes dans les postes de responsabilité en 2021





UNE ADAPTATION CONTINUE DE L'ORGANISATION ET DES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION À SON ENVIRONNEMENT

L'année 2021 a été marquée par la mise en œuvre des dispositions du décret n° 2-19-2020 du 7 Joumada I 1442 (22 septembre 2020), portant statut particulier des fonctionnaires de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects. En application de ce décret, 5355 agents ont intégré le nouveau statut, qui apporte plusieurs évolutions, notamment en matière de recrutement, d'avancement, de conduite des agents et d'élection des représentants du personnel.

Par ailleurs, et faisant face aux changements induits par son environnement, l'ADII a procédé en 2021 à plusieurs adaptations organisationnelles, par la création de 3 ordonnancements, 2 brigades et 6 postes de responsabilité intermédiaire. L'Administration a également opéré la fusion de 8 recettes en 4, la suppression de 2 services régionaux, de 3 brigades et de 5 postes de responsabilité intermédiaire et la mise en veilleuse de 8 brigades.



RENFORCEMENT DES EFFECTIFS POUR ASSURER UNE PRÉSENCE DOUANIÈRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

L'année 2021 a été marquée par la relance du processus de recrutement avec 350 nouvelles recrues, réparties en 220 gardiens des douanes, destinés au renforcement de la filière de surveillance, 120 administrateurs et 10 ingénieurs.



ADAPTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION AUX EXIGENCES MÉTIERS ET AUX MUTATIONS DE L'ENVIRONNEMENT DOUANIER

Pour répondre aux défis de l'environnement sans cesse changeant dans lequel elle opère, la Douane a mis en place un dispositif de formation complet afin de doter chaque catégorie de son personnel des compétences, des connaissances et des capacités comportementales appropriées, correspondant à leurs rôles, à leurs responsabilités et à leurs tâches spécifiques.

Chiffres de la formation en 2021

2 cycles de formation initiale (militaire et douanière) organisés au profit de 121 inspecteurs des douanes et 202 gardiens des douanes, soit 295 jours de formation et 47.845 JHF.

1913 JHF au profit de 750 bénéficiaires dans le cadre de la coopération nationale et internationale.

161% de taux de consommation de la dotation au titre du compte personnel de formation, un dispositif fixant un objectif annuel de 5 jours de formation minimum pour chaque agent douanier.

234 sessions de formation continue, soit 15.512 JHF au profit de 2.933 bénéficiaires.

2589 douaniers ont bénéficié de la formation à distance (e-learning), en progression de 22% par rapport à 2020.

AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE MOTIVATION ET RECONNAISSANCE DU MÉRITE

Afin de stimuler l'esprit de compétition au sein de ses équipes et les pousser au surpassement, la Douane a mis en œuvre un système de rétribution des actes exceptionnels à travers l'octroi de récompenses aux agents méritants en matière de lutte contre la fraude. En 2021, 141 récompenses ont été décernées aux agents méritants, dont 119 encouragements et 22 notes de félicitation, en progression de +18% par rapport à 2020. Par ailleurs, 121 sanctions ont été prises en 2021 (-17% par rapport à 2020).

TROPHÉES DES ÉQUIPES MÉRITANTES EXERÇANT À L'ADMINISTRATION CENTRALE



DRP : DIRECTION DES RESSOURCES ET DE LA PROGRAMMATION
DFI : DIRECTION DE LA FACILITATION ET DE L'INFORMATIQUE
DECI : DIRECTION DES ETUDES ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
DPC : DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DU CONTENTIEUX

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DE MODERNISATION DE LA FILIÈRE DES BRIGADES

Durant 2021, une attention particulière a été accordée au renforcement des capacités de la filière des brigades à travers un ensemble d'actions synthétisées dans ce qui suit :

- Adaptation du dispositif réglementaire relatif à la réglementation de l'uniforme, des insignes de grade, des attributs et des objets d'équipement du personnel de l'ADII ;
- Harmonisation des méthodes d'intervention liées au contrôle des voyageurs et de leurs bagages ;
- Dématérialisation des écritures des brigades, notamment le « registre d'avitaillement en carburant détaxé », le « bulletin sommaire des incidents de service » et le « journal de travail des officiers des brigades » ;
- Evaluation périodique de l'activité, à travers l'élaboration de tableaux de bord trimestriels ;
- Rationalisation des affectations et renforcement des effectifs dédiés à la prise en charge des armes, munitions et stand de tir.

